CONCOURS SCOLAIRE LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ

12ème session 2026-2027

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT IMAGE ET VOIX D'UN MINEUR DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION AU CONCOURS LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ

Le présent document a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le majeur accepte, à titre gracieux, de céder aux ministères chargés de l'éducation nationale et au ministère chargé des Outre-mer, et à leurs partenaires :

- le ministère chargé de l'agriculture
- la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH),
- la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME),
- la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement et la Ligue de l'enseignement

le droit d'utiliser l'image et la voix du mineur résultant de sa participation à ce concours sur la production réalisée dans le cadre de la 12ème session 2026-2027 du concours La Flamme de l'égalité.

Consentement du mineur :

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.
- On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir la production que j'ai réalisé pour le concours.
- Je suis d'accord pour que l'on diffuse cette production dans le cadre défini dans ce document.

Prénom et nom de l'élève :
Signature :

Je soussigné·e (père, mère, représentants légaux)
Déclare être le représentant légal du mineur (prénom, nom)
(case(s) à cocher) *En cas de refus, écrire en MAJUSCULE « REFUS » à côté de la case à cocher*

Autorise à titre gracieux les ministères chargés de l'Éducation nationale et des Outre-mer et ses partenaires précités à fixer et à reproduire l'image et la voix de mon enfant, dans le cadre du concours La Flamme de l'égalité, ou pour toute autre action de promotion qui utilise la production ou les images réalisées dans le cadre et le prolongement de ce concours. La présente autorisation s'applique à tous les supports (écrit, électronique, audiovisuel…). Les ministères chargés de l'Éducation nationale et des Outre-mer, et leurs partenaires précités s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de mon enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation :

☐ Oui ☐ Non

L'autorisation est consentie pour une durée d'un an - pour une exploitation sur le territoire français et à l'étranger et sur Internet - pour l'ensemble des ministères et des partenaires précités, et pour une durée de 10 ans pour la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement qui administre le site officiel du concours et valorise les productions exemplaires dans le cadre du palmarès national et des florilèges, à compter de la signature du présent document.

Fait à le Signatures du parent ou des représentants légaux :

Protection des données personnelles (RGPD)
Les données personnelles collectées dans le cadre du présent formulaire (nom, prénom, image, voix, signature) sont traitées par la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, en qualité de responsable de traitement, aux seules fins de gestion du concours La Flamme de l'Égalité et de la valorisation des productions. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de retrait de votre consentement à tout moment. Contact : flammedelegalite@ligueparis.org / 01 53 38 85 90